

RÉEMPLOI DANS LA CONSTRUCTION

COMMENT APPREHENDER LE RÉEMPLOI DANS LA CONSTRUCTION EN TANT QUE MAÎTRE D'OUVRAGE ?



LE CONTEXTE

Les produits et matériaux utilisés pour la construction qui arrivent en fin de vie deviennent des déchets pour une bonne partie et s'ils sont convenablement déposés, triés et collectés, ils peuvent être reconditionnés et se transformer en matériaux réutilisables. Ceux-ci peuvent alors réintégrer le marché et être une nouvelle fois utilisés dans un processus déconstruction ou de rénovation par exemple.

Un des enjeux sur le réemploi est de permettre l'évolution du secteur du bâtiment afin que les matériaux soient en priorité réemployés plutôt que recyclés voire éliminés.

A ce titre, les Maîtres d'Ouvrages, étant les premiers acteurs des projets immobiliers, se doivent d'impulser cette dynamique. Il est donc indispensable non seulement de les sensibiliser au sujet du réemploi mais également de leur donner tous les outils nécessaires à la mise en pratique d'une politique de réemploi dans leurs projets.



LES OBJECTIFS

OBJECTIF PROFESSIONNEL

- Appréhender le réemploi dans la construction en tant que Maître d'ouvrage.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET ÉVALUABLES DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

À l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Intégrer la notion de réemploi dans un projet immobilier
- Traduire les obligations réglementaires actuelles
- Lever les freins culturels sur cette thématique
- Prendre en compte le réemploi à chaque étape du projet immobilier (diagnostic PEMD / ressources, acteurs du réemploi, plateformes...)
- Utiliser les outils pour mettre en place une politique et des objectifs adaptés dans ces marchés.
- Mesurer les résultats

Avec le soutien financier de :



Valobat est un éco-organisme du bâtiment agréé par les pouvoirs publics, créé par et pour les acteurs du bâtiment, offrant des solutions adaptées pour tous les produits et matériaux du bâtiment et pour tous les circuits de collecte. À ce titre, il a pour mission d'intérêt général de pourvoir ou de contribuer à la prévention et à la gestion des déchets qui proviennent des produits et matériaux de construction en encourageant notamment leur réemploi et réutilisation.



PUBLIC VISÉ

La formation s'adresse aux :

Publics prioritaires : maîtres d'ouvrage.

Autres publics : architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, et plus largement tous professionnels du secteur.



PRÉ-REQUIS

- Aucun



DURÉE

- Durée totale : 14 heures
- Rythme : 2 journées consécutives



CALENDRIER

Mardi 11 et mercredi 12 mars 2025

De 9 h à 12h et de 13h30 à 17h30



LIEU DE RÉALISATION

La Base du Réemploi
26 avenue de la Somme
33 700 MERIGNAC

(Salle conforme à l'accueil du public).



CONTENUS



JOUR 01

Les enjeux du réemploi

Les chiffres clefs et enjeux des ressources
Les bénéficiaires directs et indirects du réemploi

La réglementation sur la prévention et gestion des déchets

La responsabilité des acteurs du chantier
L'organisation documentaire de la traçabilité
La loi de TECV, la loi AGECE, les principales évolutions réglementaires récentes, la responsabilité élargie du producteur des produits et matériaux de construction du bâtiment
Le cadre du réemploi : technique courante / non courante, assurances et assurabilité, garantie

L'état de l'art du réemploi dans le bâtiment en France

Les différentes étapes du réemploi
Les matériaux les plus couramment réemployés
Le territoire : flux, filière, foncier
Les « nouveaux métiers » du bâtiment pour le réemploi
Exemples de chantier à forte proportion de réemploi

De la théorie à la pratique

Le réemploi à chaque étape (marché, acteur, sourcing, responsabilité...)
La faisabilité du réemploi dans le projet
Le suivi et le bilan

JOUR 02

De la théorie à la pratique (suite) : Retour d'expériences et présentation de cas concrets

La stratégie patrimoniale, la programmation, les assurances & contrôles techniques, les partenariats & sourcing, les indicateurs clefs

Visite de site

Visite d'une plateforme de réemploi et atelier de mise en situation



MODALITÉS DE DÉROULEMENT, SUIVI ET SANCTION

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication du stagiaire.

Modalité pédagogique et suivi	Formation inter-entreprise en présentiel. Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par le stagiaire et les intervenants.
Méthodes pédagogiques	Apports méthodologiques et théoriques illustrés d'exemples concrets, échanges, visite d'une plateforme de réemploi et atelier de mise en situation
Moyens et/ou outils pédagogiques	Ressources documentaires mises à la disposition du stagiaire, pendant et après la mise en œuvre de l'action de formation. Salle conforme à l'accueil du public.
Intervenant(s)	Mathilde BILLET , architecte, spécialiste du réemploi <i>Et la participation de Fred ANDRE (DOMOFRANCE), de Tiphaine BERTHOME (collectif CANCAN) et de Fillipe MARQUES (Soli'bât).</i>
Sanction de la formation	Certificat de réalisation

20/20

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Bilan de positionnement en début de formation
- Evaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels en fin de formation (questionnaire).
- Recueil des appréciations du stagiaire en fin de formation comprenant une auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels



INDICATEURS DE RÉSULTATS

Niveau d'accomplissement	Nombre de stagiaires accueillis depuis 2022 : 41
Niveau de performance	Note de satisfaction globale des stagiaires depuis 2022 : 4.6 / 5



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION ET ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Informations disponibles sur le site web d'Odéys : <https://www.odeys.fr/formation>

Formation inter : dates/horaires précisés dans la fiche descriptive (page 1) et diffusés sur le site d'Odéys

Personne en situation de handicap : <https://www.odeys.fr/cgv-modalites-dacces> Si vous souhaitez nous faire part d'une reconnaissance de handicap ou formuler une demande d'aménagement liée à un handicap, merci de nous contacter (rubrique Contact ci-dessous)

Dossier d'inscription joint cette fiche et disponible sur le site <https://www.odeys.fr/formation> ou sur demande à l'adresse suivante : formation@odeys.fr

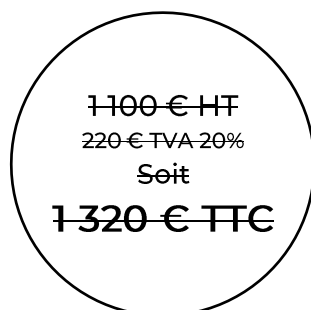


PRIX

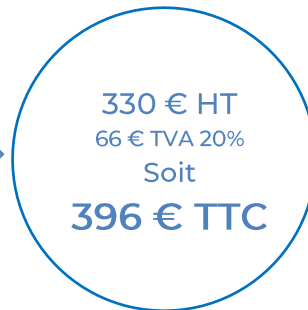
FORMATION INTER :

Déjeuner non-inclus

TARIF NORMAL



TARIF APRES SOUTIEN VALOBAT*



* Tarif réduit exceptionnel grâce à la prise en charge financière de 70% du coût par Valobat.



CONTACTS



Pour toute demande d'information (administrative, pédagogique ou liée à l'accueil de personne en situation de handicap) ou demande d'inscription :

Service Formation – formation@odeys.fr - 05 49 45 95 69
3 rue Raoul Follereau - 86000 POITIERS